

Défense des intérêts des individus atteints d'un TDAH

Un de nos principaux objectifs est d'assurer la défense des intérêts des individus atteints d'un TDAH. Or, il nous est impossible de le faire sur une base individuelle à travers le Canada, car cela serait non productif. Vous vous demandez «Comment est-ce possible?». Nous sommes d'accord qu'aider un enfant à obtenir des accommodements scolaires dont il a besoin afin de réussir ou aider un adulte sur prestations à obtenir le médicament approprié doit être considéré comme le but ultime. Cependant, réaliser ceci dans le système actuel est très exigeant, voire impossible. Pour cette raison, nous croyons que CADDAC peut être plus efficace en fournissant des informations sur la défense des intérêts des individus, tout en prônant en même temps les changements systémiques nécessaires.

Qu'est-ce qu'une défense systémique?

- Revendications pour effectuer des changements en général
- Revendications pour des changements dans le système
- Revendications pour une cause
- Agir comme «une seule voix»

Pourquoi nous devons défendre les intérêts des personnes atteintes d'un TDAH?

- Outre le domaine médical, le TDAH n'est pas considéré comme un handicap légitime
- Les dernières données scientifiques ne sont pas facilement disponibles
- Les mauvaises informations sont facilement disponibles
- Les systèmes de la santé et de l'éducation n'évoluent pas au même rythme que le domaine scientifique
- La nécessité «d'une seule voix» à la défense des intérêts des individus atteints d'un TDAH

Sur quoi doivent porter nos revendications?

- La compréhension du TDAH comme trouble neurobiologique
- L'amélioration des connaissances et de la sensibilisation au TDAH par les communautés médicales et éducatives
- L'amélioration de la sensibilisation et de la compréhension par le public
- La réduction de la stigmatisation
- L'identification des élèves atteints d'un TDAH comme élèves en difficulté d'apprentissage
- La reconnaissance d'un résultat positif si les ressources et les soutiens adéquats sont fournis
- Le réseautage entre les domaines de la médecine et de l'éducation pour les étudiants
- L'égalité d'accès à des médicaments appropriés
- Le travail conjoint des ministères provinciaux de l'Éducation et de la Santé pour résoudre les problèmes communautaires, créer des ressources et fournir du soutien
- Réseautage entre toutes les parties prenantes